

La prévention récompensée

Décomatic s.a., située à La Verpillière (38) depuis 1956, s'est spécialisée dans la création et la production d'étiquettes sous forme de manchons et d'enveloppes de sécurité.

Cette entreprise d'une centaine de salariés, à la pointe des démarches environnementales (certification ISO 14001 depuis 1998, suppression totale des rejets aqueux distinguée par l'Agence de l'Eau...) agit aussi remarquablement sur le plan social, en particulier pour l'accessibilité de son site aux handicapés (cf. l'article paru dans la revue de l'INRS, « *Travail et Sécurité* » de septembre 2013).

En 2014, Bruno Combasson, contrôleur de sécurité de la Carsat Rhône-Alpes a pu faire distinguer la pertinence et la persévérance de l'entreprise sur la prévention des risques professionnels, par l'attribution d'une médaille de sécurité INRS.

« *Notre activité présente la plupart des risques industriels, souligne son directeur Jean-Luc Allègre. L'impression, le façonnage des manchons nous apportent le risque chimique, le risque incendie, les risques liés aux machines. Ceux liés aux manutentions mécaniques et manuelles sont bien présents, le risque routier fait bien sûr partie de la panoplie.* »

Afin d'accentuer ses actions de prévention et de renforcer l'équipe du responsable technique Jean-Christophe MILLAT, l'entreprise embauche, en 2009, un animateur QSE* : Damien Piolat qui est maintenant détenteur d'un master en hygiène/sécurité/environnement, obtenu à l'ESQESE de Lyon**.

Sa mission en matière de « *sécurité* » consiste, entre autres, à favoriser la participation des salariés à l'amélioration des conditions de travail, avec des soutiens extérieurs comme le Service de Santé au Travail, la Carsat, des ergonomes, etc.

Cette organisation a conduit à la réalisation d'actions de prévention ambitieuses et très variées. Toutes les actions ne peuvent être présentées mais prenons l'exemple de la prévention des risques liés au transport des bobines de film. Celles-ci pèsent entre 150 et 250 kg, et pour éviter leur déformation, elles doivent être manutentionnées et stockées verticalement. Un protocole de manutention a été mis au point avec les fournisseurs pour utiliser des palettes en chêne, plus solides, ce qui réduit les risques de renversement et d'accident. La prévention des risques professionnels n'est pas qu'une affaire de bon sens, elle doit être aussi portée par une volonté forte du dirigeant d'entreprise et par le renforcement et la mise en œuvre de compétences, comme nous le montre l'entreprise Décomatic.

* QSE : Qualité/Sécurité/Environnement ** Ecole Supérieure Qualité Sécurité-Santé Environnement de Lyon



Manutention des bobines de près de 200 kg par M. Patrice Auberger : « avec ce manipulateur, plus de manutention et on gagne du temps. »



Damien Piolat, animateur QSE : « la manutention des palettes avec cet appareil évite pas mal d'accidents de manutention et permet un meilleur rangement »



Mme Sylvie Rambaud, membre du CHSCT, à l'utilisation du chariot de manipulation des petites bobines. « 10 à 20 kg à la main c'est possible, mais 40 fois par jour c'était trop ».



Les fauteuils roulants des handicapés peuvent passer sur ces grilles installées sur les caniveaux de l'entreprise, sans rester coincés.

Photos © Carsat Rhône-Alpes

Les formations supérieures en gestion des risques De Bac + 2 à Bac + 5, en Rhône-Alpes plus de 25 instituts, universités, écoles d'ingénieurs proposent des formations en gestion des risques. La revue Préventique publie un répertoire national de ces formations supérieures, il est accessible sur www.preventique.org